

Avis aux Etudiants

Congé Académique : 2018/2019

Les étudiants souhaitant suspendre leurs études durant l'année 2018/2019, pour une **raison exceptionnelle** (*Maladie chronique, Maternité,etc.*), sont informés qu'ils peuvent déposer un dossier de congé académique.

Formulaire à télécharger et procédure à suivre

Consultez le site : www.univ-bejaia.dz/formation
Rubrique "*Congé Académique*"

Période de dépôt des dossiers

Du lundi 10 au jeudi 13/12/2018
de 09H00 à 15H30

Lieu de dépôt des dossiers

Vice rectorat de la pédagogie, campus Targa Ouzemour

N.B : Seuls les cas exceptionnels, dûment justifiés avec des dossiers, seront considérés (*Articlen°07 de l'arrêté n°711 du 03/11/2011*).

Fait le 09/12/2018
Le Vice Rectorat

